

**Conférence générale****Dix-neuvième session**

Vienne, 29 novembre-3 décembre 2021

Point 24 de l'ordre du jour provisoire

**Activités de l'ONUDI relatives aux petits****États insulaires en développement****Activités de l'ONUDI relatives aux petits États insulaires  
en développement****Rapport du Directeur général****I. Introduction**

1. Trente-quatre des 38 petits États insulaires en développement (PEID) sont membres de l'ONUDI. Les PEID, qui constituent de petites économies insulaires isolées, ont en commun de nombreux handicaps, notamment une taille restreinte, des ressources naturelles limitées, une base économique étroite, l'éloignement par rapport aux marchés importants et la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles liées au changement climatique et aux crises financières mondiales. Ces handicaps ont un effet notable sur leur croissance et entraînent souvent une grande instabilité économique.
2. En 2014, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 69/15, sur les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa). En septembre 2019, un examen à mi-parcours a permis de réaffirmer que les Orientations de Samoa faisaient partie intégrante du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et constituaient un dispositif global autonome permettant d'orienter l'action menée à l'échelle mondiale, régionale et nationale pour répondre aux aspirations des PEID en matière de développement durable.
3. Compte tenu de son engagement envers les Orientations de Samoa, l'ONUDI a réaffirmé son obligation de soutenir le développement industriel inclusif et durable dans les PEID à la dix-huitième session de la Conférence générale, par l'adoption de la Stratégie de l'ONUDI à l'égard des petits États insulaires en développement pour 2019-2025 (GC.18/Res.3).

Pour des raisons de durabilité, le présent document n'a pas été imprimé. Les membres des délégations sont priés de bien vouloir se référer aux versions électroniques de tous les documents.



## II. Progrès dans la mise en œuvre de la Stratégie de l'ONUDI à l'égard des petits États insulaires en développement pour 2019-2025

4. Les activités de l'ONUDI dans les PEID sont mises en œuvre dans le cadre de projets autonomes, régionaux et interrégionaux et d'interventions au titre des programmes. Compte tenu des difficultés communes auxquelles se heurtent les PEID et de leurs caractéristiques géographiques particulières, une attention particulière est accordée aux interventions régionales et interinstitutionnelles.
5. En tant qu'organisme non-résident, l'ONUDI contribue aux activités des bureaux multipays des Nations Unies dans la région du Pacifique et des Caraïbes directement depuis son siège. Les PEID de la région de l'océan Atlantique, de l'océan Indien, de la Méditerranée et de la mer de Chine méridionale (région AIMS) sont couverts par les bureaux extérieurs de l'ONUDI dans la région<sup>1</sup>.
6. Dans la région Pacifique, l'ONUDI est signataire de la Stratégie des Nations Unies pour le Pacifique pour 2018-2022 et a contribué à l'analyse commune de pays pour la région Pacifique, qui servira de référence lors de la formulation des nouveaux plans d'action conjoints nationaux concernant 14 pays et territoires insulaires du Pacifique. L'ONUDI soutient également l'élaboration du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable intéressant les pays relevant du bureau multipays de Fidji pour la période 2023-2027.
7. Dans les Caraïbes, l'ONUDI est signataire du Plan-cadre plurinational des Nations Unies pour le développement durable dans les Caraïbes pour 2017-2021, qui englobe les États Membres de l'ONUDI suivants : Antigua-et-Barbuda, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyane, Jamaïque, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago. Elle contribue à l'élaboration du Plan-cadre plurinational des Nations Unies pour le développement durable dans les Caraïbes pour 2022-2026. Elle participe en outre au Plan-cadre plurinational des Nations Unies pour le développement durable de Cuba pour 2020-2024.
8. Dans la région AIMS, l'ONUDI est signataire des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement/plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable dans six pays et contribue à l'élaboration du plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable des Comores pour 2022-2025.
9. En novembre 2021, des programmes de pays étaient en place à Cuba et à Vanuatu. Des programmes de pays étaient en cours d'élaboration pour le Cabo Verde et la Guinée-Bissau.
10. En vue de renforcer les capacités et d'améliorer le partage des connaissances, l'ONUDI organise régulièrement, depuis novembre 2020, des webinaires pour faciliter le transfert de connaissances vers les PEID et entre eux aux fins du développement industriel inclusif et durable. Ces webinaires visent à partager des solutions et, le cas échéant, à reproduire des interventions réussies mises en œuvre

---

<sup>1</sup> Le bureau de pays de l'ONUDI au Sénégal couvre le Cabo Verde et la Guinée-Bissau ; le bureau régional en Inde couvre les Maldives ; le bureau de pays au Cameroun couvre Sao Tomé-et-Principe ; le bureau de pays au Kenya couvre les Comores et le bureau de pays en République-Unie de Tanzanie couvre Maurice.

dans d'autres régions. Ils sont également l'occasion d'associer les donateurs, qui ont manifesté leur intérêt à coopérer avec l'ONUDI en ce qui concerne les PEID.

11. En novembre 2021, huit webinaires avaient été organisés, dont deux manifestations parallèles pendant le Forum de l'énergie de Vienne, qui s'est tenu les 6 et 7 juillet 2021. Les webinaires ont porté sur un large éventail de questions auxquelles doivent faire face les PEID : énergie durable, impact des technologies de l'information et de la communication, économie bleue et mobilité verte.

12. Pour fournir des informations détaillées sur les activités qu'elle mène dans les PEID, l'ONUDI tient à jour une page Web spécifique sur son site Internet depuis le début de 2020, ce qui permet de sensibiliser le public et les États membres intéressés et de partager les connaissances.

13. En termes d'assistance technique, l'ONUDI met actuellement en œuvre quelque 37 projets dans les PEID, pour une valeur totale d'environ 39 millions de dollars. Quinze d'entre eux ont été entamés depuis le lancement de la Stratégie en novembre 2019. Seize autres ont été menés à bien au cours de la même période.

14. L'assistance technique de l'ONUDI aux PEID s'aligne à la fois sur le cadre de programmation à moyen terme de l'ONUDI pour 2018-2021 et sur les quatre domaines prioritaires énoncés dans le document sur les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa), à savoir : 1) Croissance économique soutenue et durable, partagée et équitable ; 2) Changement climatique ; 3) Énergie durable ; et 4) Moyens de mise en œuvre. Le volume total des projets pour chacune de ces priorités est le suivant : 12,6 millions de dollars pour la priorité 1) ; 9,1 millions de dollars pour la priorité 2) ; 15,9 millions de dollars pour la priorité 3) et 876 000 dollars pour la priorité 4).

15. L'ONUDI a également créé un réseau mondial de centres régionaux pour les énergies renouvelables qui couvre 36 des 38 PEID reconnus par les Nations Unies. Les centres œuvrent en faveur de marchés régionaux intégrés et inclusifs pour les produits et services liés à l'énergie durable, pour les produits et services liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, et pour la mise en œuvre de programmes de technologies propres. Par exemple, en 2021, le Centre des Caraïbes pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et le Centre du Pacifique pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ont élaboré le cadre stratégique régional pour les véhicules électriques dans les Caraïbes et la politique et le programme régionaux d'électromobilité pour les pays et territoires insulaires du Pacifique, afin de mettre en place le cadre politique nécessaire à la transition vers la mobilité verte.

16. En termes de coopération institutionnelle avec les organismes concernés par les PEID, l'ONUDI coopère avec la Station d'accueil de l'initiative des petits États insulaires en développement (SIDS DOCK) concernant la mise en place d'une plateforme mondiale de l'énergie marine en faveur de l'économie bleue dans les PEID, qui sera présentée à la prochaine Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques en 2021. La plateforme mondiale sensibilisera le public aux différentes technologies d'énergie marine et aux possibilités qu'elles offrent pour aider les PEID à faire face aux coûts énergétiques, aux problèmes d'emploi, à la dépendance vis-à-vis des importations pétrolières et aux problèmes résultant du changement climatique. Elle apportera un appui dans les domaines de la politique et de la réglementation, de la qualification et de la certification, ainsi que de la facilitation des investissements et de la démonstration des technologies.

17. L'ONUDI, le Centre international de Hangzhou sur la Petite Hydraulique (CIPH) (Chine) et le Réseau mondial de centres régionaux pour les énergies renouvelables ont lancé les « Lignes directrices techniques pour le développement, l'installation et l'exploitation de la petite hydraulique ». Celles-ci sont conçues pour être appliquées par les pays, y compris les PEID, à l'appui de leurs politiques, technologies et écosystèmes actuels aux fins de l'utilisation efficace de l'énergie renouvelable provenant de l'hydroélectricité.

18. Pour soutenir les partenariats public-privé dans le domaine des technologies propres, l'ONUDI, grâce à un financement du Fonds pour l'environnement mondial, a aidé le Gouvernement de la Barbade à mettre en place BLOOM, le premier pôle de technologies propres des Caraïbes. Ce pôle propose des ressources et des services partagés, ainsi qu'un laboratoire ouvert permettant aux entreprises et aux universités de travailler sur des projets, des solutions et initiatives de commercialisation conjoints. L'ONUDI entend reproduire ce modèle dans d'autres PEID par l'entremise du programme BLOOM.

19. En outre, un projet interrégional financé par l'Union européenne visant à soutenir les politiques nationales et régionales favorables aux entreprises et à l'inclusion et au renforcement des capacités de production et des chaînes de valeur est actuellement mis en œuvre dans huit pays membres de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), dont la République dominicaine et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

20. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, l'ONUDI a aidé ses États membres, y compris les PEID, à élaborer et mettre en œuvre des plans d'intervention socioéconomique face à la COVID-19 et à prévenir la propagation du coronavirus en fournissant des équipements de protection individuelle et en contribuant à sensibiliser l'opinion à l'importance de ces équipements.

21. À Cuba, un certain nombre d'initiatives en cours visant à soutenir le redressement du pays à la suite de la pandémie sont présentées dans le cadre du programme de pays de l'ONUDI pour Cuba, 2021-2025, notamment un projet en cours visant à soutenir la production de vaccins cubains contre la COVID-19. À Cabo Verde, l'ONUDI aide le Gouvernement à atténuer l'impact socioéconomique de la pandémie de COVID-19 sur les acteurs économiques les plus vulnérables (tels que les travailleurs du secteur informel) et à soutenir la relance du secteur du tourisme.

### **III. Mesure à prendre par la Conférence**

22. La Conférence est invitée à prendre note des informations figurant dans le présent document.

---